

maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10422-b/3 Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur

#### Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

## Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

# 2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

**Description:** Polyisocyanates modifiés

#### Composants dangereux:

9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues 25 - 50% Xn, Xxi; R 20-36/37/38-42/43

## Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# 3 Identification des dangers

#### Principaux dangers:



Xn Nocif

# Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20 Nocif par inhalation.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

# Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

# **4 Premiers secours**

#### Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 2)

Page: 1/7



# maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

(suite de la page 1)

Page: 2/7

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d´ indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

#### après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

#### après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

#### après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent,

consulter un médecin.

après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Indications destinées au médecin : néant

# 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

## combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

# 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

#### Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

# Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

# Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

# 7 Manipulation et stockage

#### **Manipulation:**

# Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/7

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

(suite de la page 2)

#### Stockage:

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Matériau non approprié : cuivre et alliages à base de cuivre.

#### Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les aliments.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre le gel.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker à sec

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

# 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

# Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

#### Equipement de protection individuel :

# Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

#### **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

Filtre A/P2.

# Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

Date d'impression: 04.04.2007

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 3)

revue le : 21.03.2007

Page: 4/7

# 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : Pâteuse
Couleur : brun foncé

**Odeur:** faible, caractéristique

Changement d'état

Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : non déterminé

Point d'inflammation: > 140°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation : > 350°C (DIN 51794)

**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur à 20°C: < 0,1 hPa (DIN 51640)

**Densité à 20°C:** 1,03 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

**l'eau :** insoluble, réagit (voir point 10)

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité:

**dynamique :** Non déterminé. **cinématique :** Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %
Indications complémentaires Aucune.

# 10 Stabilité et réactivité

# Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

décomposition commençant à : > 260 ° C

Réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Corrode le cuivre et le laiton

Réaction exothermique aux amines et alcools. Formation de CO2 avec l'eau; dans les récipients fermés, montée en pression (danger d'éclatement)

Produits de décomposition dangereux :

Dioxyde de carbone

isocyanates

monoxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

(suite page 5)

\_ \_



maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

(suite de la page 4)

Page: 5/7

# 11 Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant		Type	Valeur	Espèce	
9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues					
Oral	LD50	> 15000 mg/kg (ra	t)		
Inhalatoire	LC50/4 h	490 mg/l (rat)			
Solventraffiniertes Mineralöl					
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)			

#### Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation:

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

# Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant Nocif

# 12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

#### Procédé :

9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

Abbaubarkeit (28d) 0 % (Respirometer-Test)

Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques : Toxicité aquatique :

# Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

## 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

EC50/24h >1000 mg/l (dap)

LC0/96h >1000 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

#### Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

# 13 Considérations relatives à l'élimination

# **Produit:**

#### **Recommandation:**

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

#### Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

(suite page 6)



# Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

(suite de la page 5)

Page: 6/7

#### Emballages non nettoyés :

#### Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

# 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer):

Classe IMDG/GGVmer:

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

# Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

# 15 Informations réglementaires

# Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

## Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xn Nocif

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

#### Phrases R:

Nocif par inhalation.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. 42/43

#### Phrases S:

- Conserver hors de portée des enfants. 2
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou 46 l'étiquette.

(suite page 7)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

ue de sécurité

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 19 Komp. B

(suite de la page 6)

Page: 7/7

#### Identification particulière de certaines préparations :

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

# **Prescriptions nationales:**

## Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

**BG-Merkblätter:** 

# **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

# Phrases R importantes:

20 Nocif par inhalation.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

F